

L'ADMISSION UNIVERSITAIRE

À LA SESSION HIVER ET
AUTOMNE 2019

POUR LES ÉLÈVES QUI DÉPOSENT
UNE DEMANDE
SUR LA BASE DU DEC



Les informations colligées dans ce document sont majoritairement disponibles sur le site de l'ACOC. Le contenu de ce document peut être modifiable sans préavis, compte tenu des changements de pratique des universités en cours d'année. Il est nécessaire de vérifier les informations sur les sites Internet de celles-ci au besoin.

Dans ce document, le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement afin d'alléger le texte.

Table des matières

Le système universitaire	1
Ce qu'il faut comprendre avant de faire sa demande d'admission	2
☞ Les conditions d'admission pour la clientèle régulière	2
☞ Les programmes contingentés	2
☞ Le fonctionnement de l'admission	2
La demande d'admission EN LIGNE	3
☞ L'admission en ligne, ses avantages	3
☞ Ce qui est requis avant de compléter sa demande d'admission en ligne	3
☞ Les différentes rubriques d'une demande d'admission que l'on retrouve dans le formulaire	4
☞ Nombre de choix de programmes par université et analyse de ceux-ci	5
Les pièces à joindre au formulaire (si on vous les demande)	6
Les dates limites de demande d'admission	8
La sélection des candidats	10
Vos réponses et vos décisions	11
A. Les réponses des universités	11
B. Vos décisions face aux réponses de l'université	11
L'inscription	12
Les diverses bourses d'études	12
Les bourses d'admission (bourses d'entrée ou d'excellence non renouvelables)	12
Les bourses d'excellence renouvelables	12
Autres bourses	12
Aide financière	12
Le coût des études universitaires	13
Notes	14

Le système universitaire

Tableau synthèse sur la structure des programmes de baccalauréat (1^{er} cycle)

Pour bien comprendre les illustrations suivantes, il est utile de préciser que ces modèles s'appliquent intégralement à l'Université de Montréal, partiellement aux universités appartenant au réseau de l'Université du Québec, avec des nuances importantes à l'Université de Sherbrooke et, enfin, de façon très différente aux universités anglophones.

Baccalauréat spécialisé (disciplinaire)
90 crédits en majorité dans une même discipline ou champ d'études (3 ans)
Peut aller jusqu'à 130 crédits / 4 ans

Ce type de baccalauréat se retrouve dans toutes les universités francophones et avec certaines nuances dans les universités anglophones où l'on parle davantage de programmes « Honours » et « Specialization ». Le baccalauréat spécialisé donne accès aux études supérieures.

Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire composé de deux majeures de 45 crédits chacune	
Majeure dans une première discipline (1 année et demie)	Majeure dans une deuxième discipline (1 année et demie)

Ce modèle s'applique particulièrement à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Il ressemble au baccalauréat intégré de l'Université Laval. Il a l'avantage de mener à des études supérieures dans l'une ou l'autre des disciplines étudiées au premier cycle.

Baccalauréat composé d'une majeure et d'une mineure	
60 crédits dans une première discipline (2 ans) Majeure	30 crédits dans une deuxième discipline (1 an) Mineure¹

Ce modèle s'applique intégralement à l'Université de Montréal et dans les universités anglophones sauf qu'il y a une différence au plan du nombre de crédits. La majeure donne accès aux études supérieures dans sa propre discipline.

Baccalauréat multidisciplinaire composé de trois mineures		
30 crédits dans une première discipline (1 an) Mineure ou certificat	30 crédits dans une deuxième discipline (1 an) Mineure ou certificat	30 crédits dans une troisième discipline (1 an) Mineure ou certificat

Ce modèle s'applique à la plupart des universités francophones. De façon générale, les trois mineures ou certificats doivent être suivis dans la même université. **Dans les universités anglophones, on ne peut pas obtenir un baccalauréat de cette façon (il est prudent de le vérifier au préalable).** Ce type de programme ne mène généralement pas aux études supérieures, mais des exceptions sont possibles.

Note : avant d'envisager l'obtention d'un baccalauréat par un tel cheminement, il importe de consulter préalablement les départements des programmes concernés pour en vérifier la faisabilité. Dans l'affirmative, il serait prudent de demander un avis écrit de la part de l'université.

¹ Un certificat peut remplacer une mineure, car il comprend le même nombre de crédits.

Pour les étudiants(es) qui terminent leur diplôme d'études collégiales et qui veulent s'inscrire à l'université

Base DEC ²	Date limite pour l'admission pour la session automne :	1^{er} mars
	Date limite pour l'admission pour la session hiver :	1^{er} novembre

Ce qu'il faut comprendre avant de faire sa demande d'admission

☞ Les conditions d'admission pour la clientèle régulière

- Détenir un DEC et respecter les préalables exigés. Consultez les sites Internet des universités. Pour un même programme, les préalables peuvent varier d'une université à l'autre.

Situations particulières :

- Être inscrit à un cours à distance et ne pas avoir la note avant l'échéance : il peut y avoir un délai d'accordé. Vérifiez auprès de l'université concernée.
- Détenir un DEC, mais il ne manque qu'un préalable particulier au programme : certaines universités peuvent accorder un délai pour le compléter à condition **qu'au début du trimestre, le DEC soit réellement obtenu**. Dans les universités, la tendance est maintenant d'offrir des cours d'appoint ou compensateurs. Informez-vous.

☞ Les programmes contingentés

Il s'agit de programmes où la capacité d'accueil (le nombre de places) est limitée par diverses contraintes de ressources physiques, humaines ou économiques.

- L'analyse de votre demande s'effectue essentiellement sur la base de votre cote de rendement collégiale (cote R) pour la majorité des programmes.
- S'enquérir des cotes R des derniers admis (sur une base des trois dernières années pour vérifier si elles ont varié) ou de la cote R moyenne requise dans les guides des universités ou sur leurs sites Internet respectifs : www.acoc.info

☞ Le fonctionnement de l'admission

- Formulaire électronique distinctif pour chaque université
- Pas de 2^e ou de 3^e tour comme au SRAM
- Possibilité de faire plusieurs demandes d'admission dans plusieurs universités à la fois
- Habituellement, possibilité d'inscrire plus d'un choix de programme par université

² Pour les élèves ayant d'autres bases d'admission, par exemple ceux ayant complété des crédits universitaires, les dates peuvent différer. Voir à la page 11.

La demande d'admission EN LIGNE

Il est important de lire attentivement les directives qui accompagnent toujours les formulaires de demande d'admission des universités.

☞ L'admission en ligne, ses avantages

- Plus rapide
- Permet généralement de recevoir un accusé de réception par courriel
- Possibilité de suivi de l'état de traitement de votre dossier dans la plupart des universités
- Paiement en ligne moins cher dans certains cas
- Évite les erreurs de transcription des numéros de code de programmes
- Sur la base du DEC, la plupart du temps, aucune pièce n'est requise pour les demandes au 1^{er} cycle

☞ Ce qui est requis avant de compléter sa demande d'admission en ligne

- le code permanent du MEES

Il s'agit du numéro officiel du MEES correspondant à votre dossier scolaire. Il est formé des trois premières lettres de votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom, puis d'une série de chiffres. Ce code est inscrit sur tous vos relevés de notes depuis le primaire.

- une adresse courriel crédible

C'est par ce véhicule que vous recevrez vos réponses d'admission. Assurez-vous du bon fonctionnement de ce courriel. Sachez que votre courriel du collège est disponible et se gère comme un compte Hotmail.

- le NAS (numéro d'assurance sociale)

Il est exigé par le Ministère du Revenu du Québec pour l'émission des différents reçus servant à la réclamation des montants d'études postsecondaires.

- les coordonnées des institutions d'enseignement secondaires et collégiales

Ces coordonnées seront peut-être nécessaires **seulement** aux élèves qui soumettront des demandes aux universités canadiennes³ ailleurs qu'au Québec. La plupart de ces universités n'ont pas accès aux données du MEES.

- une carte de crédit valide pour payer en ligne.

Les demandes d'admission en ligne nécessitent le paiement en ligne. Les sites Internet des universités sont sécurisés. Cette façon de payer évite d'utiliser la demande papier, de devoir y joindre un mandat-poste ou un chèque visé et de poster le tout sans savoir si cela se rendra à bon port.

³ Le formulaire est le même pour l'ensemble des universités ontariennes et vous avez droit à trois choix de programmes, incluant le choix de l'université. Pour faire une demande en ligne : <https://www.ouac.on.ca/fr/>

☞ Les différentes rubriques d'une demande d'admission que l'on retrouve dans le formulaire

Outre les rubriques de renseignements généraux, certaines rubriques peuvent vous questionner. En voici la liste :

- OCCUPATION : indiquez **étudiant**.
- TRIMESTRE : choisissez celui pour lequel vous faites une demande, soit : été, automne ou hiver.
- PROGRAMME D'ÉTUDES : prenez connaissance du numéro et du titre du programme pour lequel vous soumettez une demande. Faites un deuxième ou un troisième choix s'il y a lieu. Le choix peut aussi se faire sur un menu déroulant. Il est **préférable de mettre votre choix privilégié en premier** même si le traitement des choix varie d'une université à l'autre⁴.
- RÉGIME : temps complet ou temps partiel, selon votre choix.
- ÉTUDES SECONDAIRES ET COLLÉGIALES : en nombre d'années pour la plupart des universités, quelques-unes demandent d'y préciser les mois de début et de fin. Au sujet de la date d'obtention de votre DEC, indiquez **à obtenir en juin** si vous êtes en train de le terminer à la session d'hiver ou **à obtenir décembre**⁵ si vous terminez à la session d'automne. Si vous terminez votre DEC par un cours d'été, indiquez **à obtenir en août**.

DEC sans mention⁶ : si vous comptez demander un DEC sans mention suite à votre session d'automne, indiquez **à obtenir en décembre**. Si vous comptez en faire la demande après la session d'hiver, indiquez **à obtenir en juin**. N'oubliez pas d'aviser rapidement votre API au préalable de votre intention de demander le DEC sans mention.
- RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES : cela concerne seulement ceux et celles qui ont fait un parcours universitaire préalablement à la demande d'admission.
- RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOIS : cela concerne seulement ceux qui font une demande sur la base adulte (21 ans au 1^{er} septembre pour une admission au trimestre d'automne, au 1^{er} janvier pour une admission au trimestre d'hiver ou au 1^{er} mai pour une admission au trimestre d'été).
- RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES / COMMENTAIRES : vous en indiquez seulement si cela est pertinent au programme et s'il ne s'agit pas un travail rémunéré. Cela peut être une explication d'ordre médical, démontrable, qui est justifiée compte tenu de votre dossier. **Si vous envisagez l'obtention d'un DEC sans mention, indiquez-le à cet endroit**. Si vous comptez suivre un cours d'été pour compléter votre DEC, indiquez-le à cet endroit aussi.
- PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : vous devez donner votre consentement ou non à la divulgation de certains renseignements à certains organismes reliés à l'établissement. Lisez attentivement.
- AUTORISATION : il s'agit d'un consentement **obligatoire** à fournir à l'université pour, entre autres, l'émission de certains documents (diplôme, attestation, etc.).
- PIÈCES EXIGÉES : voir à la page 9.
- RELECTURE : bien que la majorité des formulaires soit créée de façon à ce qu'il n'y ait pas de cases obligatoires laissées libres à cause d'un oubli, il est conseillé de **bien relire** le résumé que cette opération en ligne générera avant de procéder à l'envoi de votre formulaire et de **l'imprimer**. N'oubliez pas de payer avec une carte de crédit valide. Si le module d'inscription ne vous offre pas la possibilité d'imprimer le formulaire complété avant de le confirmer, rien ne vous empêche de faire une impression en utilisant votre fureteur Web.

⁴ À l'UQAM et à l'UQTR il est possible de présenter plus d'un formulaire, mais il faut acquitter les frais d'admission correspondant à chaque formulaire et fournir les pièces nécessaires à l'étude de chacune des demandes.

⁵ Le mois varie en fonction de la date officielle de la fin de la session au collège.

⁶ **Attention**, il est très important de vérifier si votre programme d'études accepte l'admission sur la base du DEC sans mention. Vérifiez directement auprès de l'université concernée.

☞ Nombre de choix de programmes par université et analyse de ceux-ci

Ce tableau vous indique le nombre de choix de programmes auquel vous avez droit par université et comment ceux-ci seront traités.

UNIVERSITÉS	NOMBRE DE CHOIX	ANALYSE DES CHOIX
Bishop's	3	B
Concordia	3	B
ÉTS	1	
HEC Montréal	1	
Laval	4 I	A
McGill	2	A
Montréal	3	E
Ottawa et universités de l'Ontario	3 F	G
Polytechnique	2 J	B
Sherbrooke	2	A
UQAT (Abitibi)	2	B
UQAC (Chicoutimi)	2	H
UQO (Outaouais)	2	B
UQAM (Montréal)	3 D	A
UQAR (Rimouski)	2	B
UQTR (Trois-Rivières)	2 C	A

- A. Tous les choix inscrits sont analysés et une réponse est fournie pour chacun des choix (pas toujours en même temps).
- B. Le deuxième choix est analysé s'il y a refus au premier. Dans le cas de Concordia, le troisième est analysé s'il y a refus au premier et au deuxième. À l'UQO, voir les spécifications sur le site <https://apps.uqo.ca/AdmissionEnLigne/Directives.aspx> (les étapes à suivre pour faire une demande d'admission).
- C. **Vous en indiquez deux pourvu que l'un ou l'autre soit contingenté.** Possibilité de mettre deux choix contingentés, mais pas deux qui ne le sont pas. L'ordre des choix n'a pas d'importance.
- D. Le troisième choix pourrait être **fait parmi les programmes non contingentés (suggestion)**. Si le candidat veut faire 6 choix de programmes, il doit compléter une deuxième demande d'admission et payer à nouveau les frais d'admission.
- E. Indiquez vos choix par ordre de préférence. **Dès que le candidat est admis, l'université ne considère plus sa candidature aux programmes indiqués moins prioritaires.** Il est important d'utiliser le menu déroulant pour sélectionner les programmes, sinon le traitement de la demande sera plus long.
- F. Certaines universités limitent davantage le nombre de programmes auxquels vous pouvez faire des demandes chez elles. Veuillez lire les détails et les modalités précisés par les universités. Lisez les directives attentivement <https://www.ouac.on.ca/fr/ouac-105/> pour remplir le formulaire de demande d'admission.
- G. Voir les informations sur le site Internet : <https://www.ouac.on.ca/fr/>
- H. Le candidat peut présenter une demande d'admission à deux programmes contingentés. Dans ce cas, les deux demandes sont considérées et le candidat recevra une réponse pour chacune d'elles. Si le deuxième choix est un programme non contingenté, ce dernier sera étudié seulement si le candidat refuse l'offre d'admission au premier choix ou bien s'il est refusé.
- I. Le candidat peut présenter une demande d'admission à deux programmes contingentés. Après avoir complété sa première demande, il peut retourner dans sa demande et ajouter des choix **de programmes non contingentés** (pour les mêmes frais d'admission).
- J. Si le premier programme est contingenté (génie aérospatial et génie biomédical), le candidat peut indiquer un deuxième choix de programme.

Les pièces à joindre au formulaire (si on vous les demande)

Certaines universités exigent de joindre un ensemble de pièces aux formulaires de demande d'admission papier. Pour éviter tout problème, il faut faire parvenir un dossier complet, c'est-à-dire exactement ce que l'on vous demande. Assurez-vous de la bonne adresse de destination (indiquée dans les procédures) et inscrivez votre numéro de confirmation et / ou votre code permanent sur chacune des pièces. Certaines universités fournissent un coupon pour accompagner votre envoi. Il serait bon de vous assurer que l'envoi est suffisamment affranchi en faisant peser l'enveloppe au bureau de poste. Pour ce qui est de la date limite, c'est l'estampille de la poste qui, habituellement, en fait foi.

▪ **L'acte de naissance**

Une photocopie claire est habituellement acceptable. L'original est demandé à l'étudiant né à l'étranger et si ce dernier n'a pas d'acte de naissance, il doit fournir une photocopie d'un document attestant son statut au Canada. Pour obtenir une copie du certificat de naissance, il faut communiquer avec la Direction de l'état civil : <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca>

▪ **Le bulletin d'études collégiales**

Faites parvenir une ou des photocopies de votre dernier relevé de notes si on vous le demande. Il n'est pas nécessaire d'y faire apposer le sceau du collège. En règle générale, les universités francophones du Québec vont chercher les notes collégiales de façon électronique au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur.

▪ **Liste des cours suivis à la session en cours ou qui seront suivis à l'été**

Une photocopie de votre horaire peut faire l'affaire. Sinon, vous pouvez ajouter les cours en question sur les photocopies de votre bulletin ou encore joindre tout autre document préparé par vous-même ou par le collège. Il est important que votre document soit bien identifié en y ajoutant, au besoin, vos nom et prénom ainsi que votre code permanent.

▪ **Un chèque visé ou un mandat-poste⁷**

Peu importe le nombre de choix de programmes, les frais d'étude de dossier couvrent l'ensemble (*voir à la page 7*). Il faut vérifier la somme demandée dans le guide d'admission de l'université concernée.

À noter qu'à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), les frais peuvent différer d'un programme à un autre. Il faut acquitter les frais les plus élevés comme il est spécifié.

▪ **Tout autre document exigé ou jugé utile (il est fortement suggéré de conserver des copies de ces documents)**

Exemples :

- le portfolio pour les programmes d'art — **obligatoire pour l'étude du dossier**
- une lettre explicative d'une session manquée pour cause de maladie
- une mention d'une inscription au **Cégep à distance** pour un cours manquant, lequel sera terminé à temps pour la rentrée.

Note : Il est recommandé de tester vos productions que vous présenterez sur support DVD, entre autres, sur un appareil autre que votre ordinateur avant de les faire parvenir. Il arrive quelquefois que le matériel soit illisible pour les universités et qu'ainsi votre dossier ne soit pas évalué.

FORMULAIRE PAPIER — RELECTURE : bien relire l'ensemble du formulaire pour vérifier si vous n'avez pas omis de compléter certaines sections. Le signer, le dater et joindre les pièces demandées et le paiement avant de poster. Faites-vous une photocopie de tous les documents pour constituer un dossier papier de vos démarches, car vous pourriez avoir besoin d'y revenir si un problème se produit.

Les formulaires papier sont disponibles sur les sites Internet des universités.

⁷ Si vous faites une demande en ligne, il faut payer en ligne. Si vous avez l'intention de payer par mandat-poste ou chèque visé, il est préférable de remplir un formulaire papier et d'y joindre votre paiement et les pièces requises, s'il y a lieu.

TABLEAU-SYNTÈSE DES PIÈCES REQUISES ET DES FRAIS DEMANDÉS PAR UNIVERSITÉ

Note importante : les pièces requises et les frais exigés indiqués dans ce tableau ont été définis dans le cas d'une demande d'admission effectuée par un étudiant finissant du collégial né au Québec.

UNIVERSITÉS	CERTIFICAT DE NAISSANCE	BULLETIN CUMULATIF COLLÉGIAL	FRAIS	Liste des cours présentement suivis (horaire)
Bishop's	A		65 \$	
Concordia (en ligne seulement)			100 \$	
É.T.S	Étrangers seulement		44 \$	
H.E.C Montréal	Pour l'admission aux certificats seulement	Pour l'admission aux certificats seulement	89,40 \$	
Laval	A		84 \$	
McGill (en ligne seulement)			110,40 \$ B	D
Montréal			99 \$	
Ottawa et les universités ontariennes (en ligne seulement)			156 \$ C	
Polytechnique			84 \$	
Sherbrooke			85 \$	
UQAT (Abitibi)	A		75 \$	✓
UQAC (Chicoutimi)			30 \$ en ligne	
UQO (Gatineau)			30 \$ en ligne 60 \$ papier	
UQAM (Montréal)			93 \$	
UQAR (Rimouski)			53,40 \$	
UQTR (Trois-Rivières)			43,22 \$ en ligne 64,81 \$ papier	
<p>A. Photocopie lisible acceptée (concernant le certificat de naissance, les noms et prénoms du père et de la mère doivent généralement être indiqués sur le document).</p> <p>B. Les frais sont 154,56 \$ pour le programme de médecine et de 67,96 \$ de plus pour musique (frais d'audition).</p> <p>C. Voir informations sur le site : https://www.ouac.on.ca/fr/. Certaines universités - programmes exigent des droits supplémentaires. Des droits de services sont requis pour des choix additionnels (50 \$ du choix additionnel).</p> <p>D. Si vous suivez un cours à distance pour compléter votre DEC, l'inscrire sur le formulaire. Celui-ci doit être complété (avec note officielle) pour le début de la session.</p>				

Toutes les universités acceptent les cartes de crédit usuelles pour le paiement en ligne.

Note importante : ce tableau des pièces requises par université est sujet à changement. Il importe de bien lire les formulaires d'admission. Les universités n'avisent généralement pas les collèges de ces changements.

Les dates limites de demande d'admission

Pour les étudiants déposant une demande sur la base du DEC :

Si vous êtes un étudiant du collégial n'ayant pas de vécu universitaire, la date limite habituelle pour déposer une demande d'admission universitaire est le :

- 1^{er} mars** pour la session d'automne
- 1^{er} novembre** pour la session d'hiver

Des exceptions sont possibles : vérifiez bien les dates limites qui s'appliquent pour le programme de l'université qui vous intéresse. Vérifiez aussi les dates des tests et des évaluations qui doivent être complétées avant ou après le dépôt de la demande d'admission (ex : TAED en médecine dentaire, TECT en ligne), s'il y a lieu. Assurez-vous également de vérifier les dates limites pour déposer les portfolios, lettres de recommandation, questionnaires et autres documents requis.

De plus, tous les programmes ne sont pas nécessairement offerts à la session d'hiver. Pour plus d'information, consultez la fiche officielle du programme qui vous intéresse, la section des programmes des sites universitaires ou le site de l'ACOC : [admission universitaire](#).

Pour les étudiants déposant une demande sur une base autre que celle du DEC :

La date limite peut être différente pour les étudiants ayant du vécu universitaire. À titre d'exemple, les candidats universitaires qui désirent faire une demande d'admission en médecine à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke doivent le faire au plus tard le 15 janvier et au plus tard le 1^{er} février à l'Université Laval. Il est important de toujours vérifier l'information sur les sites officiels des universités. Les dates limites pour les étudiants internationaux peuvent aussi varier.

Exemples de bases d'admission autres que celle du DEC :

- DEC + études universitaires
- Études universitaires seulement
- Formation équivalente au DEC complétée ailleurs qu'au Québec
- Formation équivalente au DEC + études universitaires
- Base adulte (expérience)

Exemples d'exceptions connues (dates limites) pour les programmes universitaires de 1^{er} cycle :

* Cette liste n'est pas exhaustive

École de technologie supérieure (ÉTS)

- **1^{er} décembre** : demande pour le trimestre d'hiver
- **1^{er} août** : demande pour le trimestre d'automne
- **1^{er} mai** : demande pour le trimestre d'été

HEC Montréal

- Les dates d'admission pour les programmes de certificats peuvent varier. Consultez le www.hec.ca.

Université McGill

- **15 janvier** : demande pour le trimestre d'automne - Musique
- **1^{er} mai** : demande pour le trimestre d'automne - Études religieuses

Université de Moncton

- **1^{er} avril** : demande pour le trimestre d'automne - Programmes contingentés
- **1^{er} août** : demande pour le trimestre d'automne - Programmes réguliers
- **15 novembre** : demande pour le trimestre d'hiver - Programmes réguliers

Université de Montréal

- **1^{er} avril** : demande pour le trimestre d'été - Certificats de la Faculté de l'Éducation permanente
- **1^{er} juin** : demande pour le trimestre d'automne - Certificats de la Faculté de l'Éducation permanente

Université de Sherbrooke

- **1^{er} avril** : demande pour le trimestre d'automne - Certificat en sciences de l'activité physique
- **15 juin** : demande pour le trimestre d'automne - Certificats en administration

Université d'Ottawa

- **25 octobre** : demande pour le trimestre d'hiver (candidats collégiens québécois)
- **Dès le 20 septembre** : demande pour le trimestre d'automne de l'année suivante
- Dès que possible en janvier 2019 pour les programmes **contingentés** au trimestre d'automne 2019
- Les dates d'admission pour les programmes non contingentés peuvent varier. Consultez le www.uottawa.ca.

Université du Québec à Chicoutimi

- **1^{er} mars** : demande pour le trimestre d'automne **et** le trimestre d'été

Université du Québec à Montréal

- **1^{er} février** : demande pour le trimestre d'automne – Baccalauréat en art dramatique; majeure en études théâtrales; Baccalauréat et majeure en musique
- **1^{er} mai** : demande pour le trimestre d'automne dans plusieurs programmes non contingentés

Université du Québec en Outaouais (UQO)

- **15 novembre** : demande pour le trimestre d'hiver pour plusieurs programmes de 1^{er} cycle (administration, sciences infirmières) aux Campus de Saint-Jérôme, de Sainte-Thérèse et de Gatineau

Université Laval

- Certains programmes non contingentés acceptent des admissions tardives. Consultez le www.ulaval.ca.

Attention

Pour un **changement de programme à l'université** : faites attention à la date limite.
Celle-ci change à partir du moment où vous êtes inscrit; vous changez alors de catégorie d'étudiants.

La sélection des candidats

- Pour les demandes papier, certaines universités vous feront parvenir un accusé de réception, d'autres pas. Si elles en envoient un, vous devez prévoir un délai de deux à trois semaines.
- Les universités vérifieront si votre dossier comporte toutes les pièces exigées (lettre de motivation, portfolio, lettre de recommandation). S'il ne l'est pas, votre dossier **peut être rejeté**. Certaines universités communiquent avec les élèves, mais il ne faut pas prendre cela pour acquis. Vérifiez bien si votre dossier est complet.
- Généralement les universités ne tiennent pas compte du nombre de sessions utilisées pour l'obtention de votre DEC. À notre connaissance, il y a trois exceptions : médecine à l'Université de Montréal, médecine et médecine dentaire à l'Université McGill.

Elles analyseront vos demandes en fonction des divers critères de sélection, dont la cote de rendement collégiale. En plus de la cote R, certaines universités utilisent des outils de sélection, par exemple le *Test d'aptitude aux études dentaires*⁸, un questionnaire, une entrevue, une audition, un cartable de travaux personnels, des mini-entrevues multiples (MEM), une lettre d'intention, une lettre autobiographique, un essai ainsi qu'une appréciation par simulation.

Pour l'information complète sur le sujet, consultez le document produit par la CREPUQ « *Tableau comparatif des critères de sélection des candidatures évaluées sur la base du DEC aux programmes contingentés de baccalauréat 2018-2019* ». Vous trouverez celui-ci via le lien suivant : [tableau 2018-2019](#).

Notez que c'est la cote R *programme* qui est utilisée par les universités pour évaluer votre dossier, sauf pour l'université McGill. Si vous faite une demande d'admission sur la base d'un DEC sans mention, ce sera plutôt votre cote R *globale* qui sera utilisée.

Dans la majorité des cas, c'est l'université qui vous convoque en vous faisant parvenir une lettre, un courriel ou en vous téléphonant. Toutefois, il y a des exceptions :

- Pour certains programmes de la Faculté des arts de l'UQAM, vous devez vous présenter aux examens d'admission selon l'horaire indiqué dans la demande d'admission.
- À l'Université Concordia, pour certains programmes de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté des beaux-arts, vous devez aussi faire des démarches. Consultez le site Internet.
- L'Université Laval, Concordia et l'UQAM ne convoquent pas toujours aux examens ou aux entrevues. Il faut donc bien lire l'information sur leurs sites Internet.

Afin d'éviter toutes formes d'erreurs, il est fortement recommandé de consulter les guides d'admission ou les sites Internet de chacune des universités.

⁸ Test d'aptitude aux études dentaires de l'Association dentaire canadienne : il y a une date limite pour s'inscrire à l'examen de novembre ou de février. Consultez le site Internet suivant : <https://www.cda-adc.ca/fr/index.asp>

Vos réponses et vos décisions

A. Les réponses des universités

Pour les demandes d'admission en vue de la session automne, les réponses des universités devraient arriver vers le 15 mai et vers le 15 décembre pour la session hiver. Les réponses d'admission de certains programmes contingentés peuvent toutefois excéder ces dates.

Les possibilités de réponses

1. Offre d'admission :

- **conditionnelle** : vous êtes admis à la condition de terminer votre DEC dans les délais prévus et de satisfaire aux exigences avant la date exigée par l'université;
- **définitive** : vous êtes admis, car vos études sont terminées au moment de la demande d'admission;
- **jugement différé** : la décision de l'université est reportée à plus tard et les raisons vous sont fournies.

2. **Liste d'attente** : il s'agit d'une admission possible qui dépendra du nombre de candidats déjà admis qui se désisteront ou qui ne compléteront pas toutes les étapes exigées.

3. **Refus**⁹ : que dire de plus... les raisons de refus sont fournies dans l'avis. Souvent, l'université fournit une liste de programmes encore ouverts auxquels il est possible d'être admis.

B. Vos décisions face aux réponses de l'université

Vous avez normalement **jusqu'au 1^{er} juin** pour accepter une offre d'admission pour la session d'automne. À défaut de répondre, l'université considérera que vous avez refusé son offre.

▪ Vous êtes admis :

- Vous recevez une offre pour votre premier choix ou bien c'est la seule réponse positive : vous devez répondre à l'université selon la procédure exigée en respectant les délais mentionnés. Si vous hésitez à répondre parce qu'il vous manque l'offre d'admission la plus importante, il est préférable d'attendre un peu, mais ne dépassez pas la date du 1^{er} juin avant d'accepter la première offre (pour les admissions de l'automne).
- Dans le cas où vous devez choisir entre deux offres d'admission et si vous avez déjà répondu positivement à l'une et que vous préférez l'autre, il faut alors vous désister par écrit¹⁰ à l'offre non désirée. Vous pourriez sinon vous retrouver avec une facture ou des échecs à un bulletin éventuel.
- Il est important de répondre dans les délais exigés, sinon l'université ne maintiendra pas son offre.

▪ Vous êtes refusé; quatre scénarios :

- Vous acceptez la décision et ne faites aucun geste.
- Vous faites un nouveau choix de programmes offerts par l'université.
- Vous faites appel parce que vous vous considérez lésé. Vous suivez les procédures d'appel de la décision décrites dans les guides universitaires ou sur les sites Internet.
- Vous avez été refusé partout; il serait important de consulter un conseiller d'orientation.

▪ Vous êtes sur une liste d'attente :

- Vous ne pouvez pas accepter deux offres d'admission en même temps à la même université, mais vous pouvez accepter une offre d'admission et une liste d'attente ou un jugement différé en même temps.

⁹ Si vous avez été refusé dans vos choix, certaines universités peuvent vous offrir un choix supplémentaire. Le cas échéant, on pourra vous faire parvenir une liste de programmes non contingentés où il y a encore des possibilités d'admission. Aux HEC, si vous aviez déposé une demande sans avoir tout à fait la cote programme et que celle-ci est atteinte avec vos résultats de la dernière session, vous pouvez faire appel.

¹⁰ Par courrier régulier ou par télécopieur. La plupart des universités ont toutes leurs procédures et les formulaires requis sur leurs sites Internet respectifs.

MISE EN GARDE IMPORTANTE

Le candidat qui prévoit s'absenter pour une assez longue période doit mandater quelqu'un pour donner suite aux avis reçus durant son absence en joignant à sa demande d'admission une procuration écrite indiquant clairement les noms et les coordonnées d'une ou de plusieurs personnes autorisées à agir en son nom.

L'inscription

C'est l'étape du choix de cours à faire selon les dates et les modalités fixées par chacune des institutions, à défaut de quoi l'université peut retirer son offre d'admission. Si vous n'avez reçu aucune nouvelle à ce sujet, il faudrait contacter le bureau du registraire de l'université concernée.

Le moment de payer vos frais d'inscription peut varier d'une université à l'autre. Certaines vous demanderont de payer à l'inscription (Ottawa), d'autres vous permettront de les étaler et vous fixeront une date limite de paiement. Respectez les échéances!

Si vous décidez de ne pas fréquenter le programme auquel vous vous êtes inscrit, vous devez obligatoirement annuler votre inscription dans le délai prescrit pour ne pas vous retrouver dans une situation fâcheuse.

Les diverses bourses d'études

Les bourses d'admission (bourses d'entrée ou d'excellence non renouvelables)

Les bourses d'admission sont généralement offertes systématiquement à tous les élèves qui déposent une demande et qui répondent aux différents critères de l'institution. Consultez le site de l'[ACOC](#) pour en connaître la liste.

Les bourses d'excellence renouvelables

Il existe des bourses qui sont renouvelables d'une session à l'autre pourvu que vous répondiez toujours aux critères en cours d'études. Vous n'y êtes pas systématiquement inscrits à l'admission, cela dépend de l'institution. **Vérifiez toujours s'il y a une date limite pour soumettre votre candidature.**

À l'université McGill, la demande pour les [bourses d'admission majeures renouvelables](#) doit être complétée en ligne aussitôt que vous recevez l'accusé de réception de votre demande d'admission dans laquelle **un matricule de McGill** et **un NIP** vous ont été octroyés. L'échéance pour compléter cette demande de bourse et faire parvenir par la poste les documents requis est habituellement fixée à quelques jours suivants le 1^{er} mars (pour l'admission de l'automne). Préparez-vous!

Autres bourses

Il existe une panoplie de bourses par université, par exemple :

- ◆ bourses de soutien pour ceux et celles dont les moyens financiers sont restreints
- ◆ bourses de leadership, si vous vous êtes investis dans des projets qui en font la preuve
- ◆ bourses de facultés

Aide financière

Vous êtes peut-être admissible aux prêts et bourses du gouvernement du Québec, que vous ayez ou non bénéficié de ce système au collégial. Utilisez le simulateur de calcul sur le site du gouvernement pour estimer l'aide que vous pourriez recevoir : [aide financière aux études](#)

Le coût des études universitaires

Les études universitaires ne sont pas gratuites. Il y a des frais de scolarité ainsi que des frais relatifs au matériel didactique, aux assurances, aux cotisations étudiantes, etc. Les frais de scolarité peuvent varier d'une université à l'autre et d'un programme à l'autre. Cela coûte autour de 77 \$ à 97 \$ par crédit universitaire. Pour une année de 30 crédits incluant les frais non reliés aux droits de scolarité, cela totalise environ 2 898 \$. À cela il vous faudra prévoir toutes les autres dépenses relatives au coût de la vie (logement, nourriture, déplacement, etc.).

Exemple des frais d'une session à l'UQTR :

Je suis:	Étudiant(e) québécois(e)
Session:	Hiver 2019
Cycle et lieu:	Études de premier cycle sur le campus
Nombre de crédits:	15

Frais de scolarité	1 227,75\$
SAE - Sports	36,48\$
SAE - Vie étudiante	36,48\$
Copibec (droits d'auteur)	15,00\$
Frais technologiques	73,05\$
Frais inscription et généraux	52,96\$
Association générale étudiants	15,00\$
Fondation UQTR	5,00\$
CFOU Radio étudiante	6,00\$
Assurance santé AGEUQTR ⁽¹⁾	52,00\$
Assurance dentaire AGEUQTR ⁽¹⁾	103,00\$
Journal Zone Campus	4,00\$
Assurance-accident	0,17\$
Bourses étudiants Patriotes	5,00\$
Halte-garderie	2,00\$
Pavillon Vie étudiante	10,00\$
AGE-Activités étudiantes	5,00\$
Total	1 648,89\$

(1) Pour informations concernant les assurances: <http://www.ageuqtr.org/services/assurances-collectives>

Note: Certains frais sont sujets à changement selon la décision du Ministère.

MESSAGE(S)

Des frais relatifs à votre association modulaire peuvent s'ajouter.

Des frais relatifs à l'inscription d'un cours en ligne peuvent s'ajouter.

Versements	dû le 04 janvier 2019 :	1 147,79\$
	dû le 01 mars 2019 :	501,10\$

L'université de Sherbrooke propose un outil convivial pour vous aider à planifier votre budget, voici le lien :

- Outil budgétaire pour les études postsecondaires : [faites votre budget](#)

Une production de l'équipe d'orientation du Service du cheminement scolaire



Mélisa Di Méo, conseillère d'orientation
Audrey Larivière-Bouvette, conseillère d'orientation
Jessie Mayrand-Chadwick, conseillère d'orientation
Angèle Ross, technicienne en information

Janvier 2019